# Elections départementales Dimanche 20 juin 2021 Canton de Courseulles-sur-Mer



# Elsa JOLY-MALHOMME & Jean-François COLLARD

Mobilisons-nous POUR UN LIBRE HORIZON

Sauvegardons notre patrimoine naturel et historique, en mer comme à terre.

Repoussons les éoliennes en mer à 40 km au large, comme tous nos voisins européens.

Préservons les sites remarquables de notre canton.

Pour une écologie **responsable**, respectueuse de notre territoire exceptionnel.

Claire ANDRÉ Remplaçante

www.pour-un-libre-horizon.fr

Philippe FAURE Remplaçant

### Elsa JOLY-MALHOMME, 49 ans,

commissaire-priseur.

Je dirige une maison de ventes aux enchères et visite toutes les régions de France pour mon travail passionnant, qui consiste à donner une nouvelle vie aux beaux objets.

Je réalise à quel point notre région est exceptionnelle, son patrimoine tant historique que naturel sont des biens précieux. Je me souviens de mon grand-père Lucien Joly, si longtemps maire d'Arromanches et créateur du musée du Débarquement, si attaché à faire découvrir les richesses de ce pays autour de lui.

A mon tour, je veux apporter mon énergie au service de notre cadre de vie, de la nature et de nos sites remarquables. Nous devons réussir notre transition écologique et solidaire en les préservant.

#### Jean-François COLLARD, 57 ans,

chef d'entreprise.

Habitant Ver-sur-Mer, gérant dirigeant depuis 1998, j'ai appris par expérience que la réussite repose principalement sur nos capacités d'adaptation aux changements et que l'échec réside trop souvent dans les certitudes que nous refusons de remettre en question. Mon amour de la mer et mon profond attachement à notre canton sont les moteurs de mon engagement devant vous aujourd'hui.

Pourquoi offrir 3 milliards de subventions à un fonds de pension nord-américain, pour un projet obsolète et polluant, alors que nous pourrions le réaliser sans subvention, en divisant par deux son impact environnemental, loin de nos rivages, dans le respect de notre patrimoine mémoriel et des nombreuses activités maritimes et touristiques locales ?

## La transition énergétique : Oui, mais pas à n'importe quel prix

Tous les pays d'Europe construisent désormais les parcs éoliens en mer à plus de 40 km des côtes sans subvention publique. Les nouvelles technologies garantissent une production électrique identique avec deux fois moins de mâts, d'emprise maritime, de pollutions chimiques, et sans aucune subvention publique.

Souhaitez-vous enrichir un fonds de pension nord-américain avec 3 milliards de subventions françaises pour un projet totalement dépassé technologiquement ?

#### Notre zone côtière est vivante et fragile

En déplaçant ces éoliennes à 40 km au large :

- Nous garantirons la préservation de notre écosystème pour les professionnels et tous les utilisateurs de ce biotope exceptionnel : coquilles Saint Jacques, huitres, homards, bars, dorades, maquereaux, araignées de mer, tourteaux, bouquets, coques et crevettes grises....
- Nous protégerons nos mammifères marins (marsouins, dauphins, veaux marins et phoques) ainsi que l'avifaune de notre littoral (mouettes tridactyles, anatidés, limicoles, et oiseaux marins migrateurs).

Refusons les 100 kg d'aluminium de zinc et métaux lourds déversés chaque jour si près de nos côtes!

Repoussons au large les fortes nuisances sonores sous-marines lors des battages des pieux (2 années de travaux). Libérons les couloirs migratoires des pales meurtrières des éoliennes côtières.

#### Préservons nos activités locales!

Le tourisme est le poumon économique de notre canton. Pourquoi condamner notre littoral et nos rivages avec de gigantesques mâts d'acier hauts comme les tours de la Défense ?

L'obtention du label « Patrimoine mondial de l'UNESCO » est indispensable au développement économique de notre activité touristique : repoussons au large ce projet éolien et garantissons à notre région un développement pérenne de nos emplois locaux.

**Nicolas Hulot**, en tant que ministre de la Transition écologique et solidaire (2018) à propos des premiers sites éoliens en mer (dont celui de Courseulles-Arromanches) : « *J'hérite d'une équation complexe. Disons-le, ces projets n'ont pas été bien « zonés »*, *les résistances ont été peu prises en compte.* »

**Elisabeth Borne**, en tant que ministre de la Transition écologique et solidaire (2020) : « Il y a des emplacements de parcs éoliens en covisibilité avec des monuments historiques. Je ne comprends même pas comment on a pu arriver à ces situations. »

**Dominique Bussereau**, ancien ministre, actuel Président de l'Assemblée des Départements de France (2021): « Rien à reprocher aux éoliennes en mer, à condition qu'elles ne soient pas visibles et ne gênent pas les activités maritimes. »

# Verbatin